



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis INRS

- Avoir validé l'auto-formation en ligne : Bases en Prévention (INRS) ;
- Le chef d'établissement ou d'organisme de formation (ou son représentant) du candidat devra suivre la journée de Formation du Dirigeant ou attester qu'il possède déjà les compétences associées ;
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés, ou intervenants extérieurs, souhaitant proposer cette formation.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 10 stagiaires.

Durée

10 jours (70 heures) répartis sur 3 semaines non consécutives ;
+ 3 jours (21 heures) de travaux intersession.

Références réglementaires

Formation non citée dans le code du travail.

Programme de formation

Devenir Formateur PRAP IBC (Secteurs Industrie Bâtiment Commerce).

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de former et d'évaluer des salariés, ou futurs salariés, en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le cadre de leur entreprise, organisme de formation ou institution.

OBJECTIFS :

- Être capable d'élaborer et d'animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise, mobiliser et sensibiliser les différents acteurs ;
- Être capable de mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité e œuvre et à leur évaluation ;
- Être capable de concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation PRAP.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateurs » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son classeur du « Formateur » avec la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives à l'issue de chaque domaine de compétences.

Cette formation fait l'objet d'un Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) obligatoire à réaliser au minimum tous les 3 ans – MAC de 21h donnant lieu à un renouvellement de compétences et une nouvelle carte INRS.

CONTENUS INDICATIFS :

- Accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action PRAP IBC ;
- Élaborer un projet de formation-action PRAP IBC en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ;
- Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une action de formation-action PRAP IBC ;
- Analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration ;
- Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (technique, organisationnelle et humaine) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés ;
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ;
- Concevoir et organiser une formation-action PRAP IBC ;
- Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation ;
- Utiliser différentes méthodes d'évaluation ;
- Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action PRAP IBC.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur de Formateurs PRAP certifié et à jour de MAC.

OBTENTION FINALE :

- **Certificat de réalisation** (Conforme à l'arrêté 2018 du Ministère du Travail) ;
- **Carte INRS de Formateur PRAP (IBC).**